

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 13 octobre 2021

## Objet: Rapport annuel 2020 de la SPL NATHD

L'an deux mille vingt et un, le treize octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatre octobre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 - 164 voix

Présents: 37 (dont 7 procurations) - 80 voix

Votants: 37 Pour soit 80 voix

## Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST - 6 voix - Président Mme Hélène ROME – 6 voix – 2ème VP Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4<sup>ème</sup> VP Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5<sup>ème</sup> VP Mr Alain GRASS - (procuration donnée à Mme Faivre) - 1 voix - 6ème VP Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP Mme Patricia BUISSON – (procuration donnée à Mme Rome) – 6 voix Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix Mr Camille CARCAT – 1 voix Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix Mr Jean-Bernard DOGNON - (suppléant de Mr Delautrette) - 1 voix Mr Jean DUCHAMBON - 1 voix Mr Bruno FLEURY – 1 voix
Mr Bruno FLEURY – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mr Laurent GUINARD – (suppléant de Mr Peyresblanques) – 1 voix
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix Mr Jean-François LABBAT - (procuration donnée à Mr Fleuryt) - 1 voix Mr Bernard LAUSERIE - 1 voix Mr Henri LECLERE – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) - 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (Procuration donnée à Mme Gentil) – 2 voix Mr Alain MARSAT - (suppléant de Mr Comby) - 1 voix Mr Alexandre MAZIN - (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix Mr Claude MONTIBUS - (suppléant de Mr Godmé) - 1 voix Mr Thierry MUZETTE – 1 voix Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix Mr Christian PRADAYROL – 2 voix Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Bost) - 6 voix Mr Daniel SOURTY (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – 1 voix Mr Pierre VERGNOLLE - 1 voix Mr Joël VILARD – 1 voix Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Présidente Département Creuse Vice-Président Département Hte-Vienne Conseiller Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Vice-Présidente Département Corrèze Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive Conseiller communautaire Pays de Nexon Monts de Chalus Vice-Président de la CC POL Conseiller Communautaire Tulle Agglo Adjointe au Maire Ville de Limoges
Conseiller municipal CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président CC POL
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Vice-Président Tulle Agglo Conseiller communautaire CC ELAN Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret Conseiller Départemental Creuse Président de la CC Briance Combade Adjoint au maire de la Ville de Limoges Conseiller communautaire CC Pays Lubersac Pompadour Vice-Président de la CC Noblat Conseiller communautaire CC Val de Vienne Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière Délégué communautaire Syndicat de la Diège Vice-Président Agglo Bassin Brive Présidente du Département de la Creuse Conseiller communautaire CC Pays Dunois Vice-Président de la CC Creuse Confluence Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

## Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix Mr François BARNAUD – (et son suppléant) – 1 voix Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) – 1 voix Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Albin FREYCHET – (et son suppléant) – 15 voix Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix Mr Jean-Claude LEBLOIS – (et son suppléant) 1 voix Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléant) 1 voix Mr Guy MONTET – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1ER VP

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud Vice-Présidente CC Creuse Sud-Ouest Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Président Département Haute-Vienne Président CC Pays Sostranien Vice-Président CC Midi Corrézien Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Délégué titulaire du Syndicat de la Diège Conseillère Départementale de la Corrèze Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin

Adjoint au Maire Ville de Limoges





En référence à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et à l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession, tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1er juin**, à l'autorité délégante « *un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages et des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public. »* 

En l'espèce, la SPL NATHD a transmis à DORSAL son rapport annuel le 18 mai 2021.

Ce document doit être examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux (article L.1413-1 du C.G.C.T.) qui s'est réuni ce 13 octobre au matin. Celle-ci a émis un avis favorable sans aucune observation.

Après avoir délibéré, et au vu de l'avis favorable de la Commission consultative des Services Publics Locaux, les délégués du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du rapport annuel 2020 de la SPL NATHD.

Jean-Marie BOST Président de DORSA

Certifié transmis au représentant de l'Etat le Publié par affichage le :

